



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



23115710

le,



30 AOUT 2023

N° d'entreprise : **0426 904 126**

Nom

(en entier) : **BLANCHISSERIE BASSE MEUSE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Fond des Fourches 15 à 4041 Herstal**

Objet de l'acte : Nomination d'un commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2023.

- Mandat du commissaire

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'assemblée générale, à l'unanimité des participants décide de nommer comme commissaire de la Société Blanchisserie Basse Meuse SA en remplacement de la société Alain Lonhienne Réviseur d'entreprise SRL dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, la société de révision Mazars Réviseurs d'entreprises SRL (B00021), pour une durée de 3 ans, venant à échéance lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de l'exercice 2025.

Mazars Réviseurs d'entreprises SRL a désigné come représentant permanent dans cette mission M Philippe Gossart, commissaire agréé par la BNB, réviseur d'entreprises (A01311).

Déposé en même temps: PV AGO du 20 juin 2023.

Etienne Demoitie
Président de séance

Barthélémy Morin
Secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).